

REUNION PUBLIQUE

Le Droit à l'Information de la Population

ALERTE AUX DECHETS NUCLEAIRES



Le Pays de Saverne est sous la menace
de voir implanter un Centre de Stockage Souterrain
de Déchets Radioactifs

**MARDI LE 30 SEPTEMBRE 2008
À 20H15**

**Foyer Protestant Place des Dragons
SAVERNE**

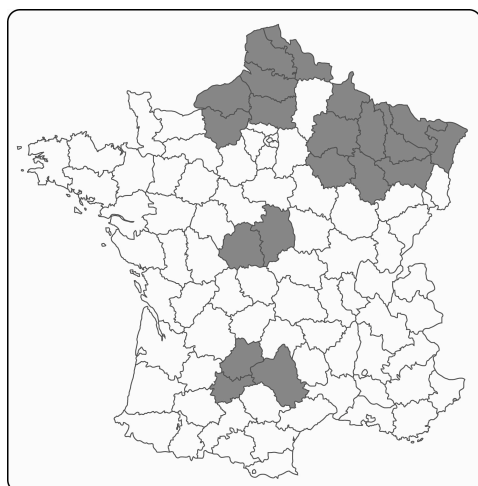
OSMONDE

mm.braud@wanadoo.fr

ASADR 67

AsaldRohrbach67@aol.com

Voulons-nous une poubelle nucléaire sous nos pieds ?



Depuis le 5 Juin 2008, l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) cherche de nouveaux sites pour y enfouir des Déchets Nucléaires, dits "FA-VL" (Déchets "de Faible Activité à Vie Longue").

L'ANDRA a lancé un appel à candidature auprès de 3115 communes dans 20 départements - dont le Bas-Rhin ! Elle refuse de rendre publique la liste des communes contactées.

Dans le Bas-Rhin, 108 communes ont été démarchées dans 5 cantons dont le Canton de Saverne.



L'ANDRA cherche des communes candidates. Interpellons nos élus pour qu'ils ne se portent pas volontaires ! La décision de nos représentants est attendue d'ici au 31 Octobre 2008.



Courrier du Président du Conseil Général 67 au Préfet de Région, Préfet du Bas-Rhin - 03 Juillet 2008 :

(...) La démarche de l'ANDRA ne me semble en aucun cas pertinente dans le contexte actuel. Par ailleurs, je tiens à faire remarquer que l'on ne peut demander systématiquement aux mêmes territoires d'accueillir toutes les nuisances de notre société, au motif de la qualité de leur sous-sol (...).

20 DEPARTEMENTS MENACES !

Ardennes (08), Aube (10), Aveyron (12), Cher (18), Eure (27), Indre (36), Lot (46), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62), Bas-Rhin (67), Seine-Maritime (76), Somme (80), Tarn-et-Garonne (82), Vosges (88)

"Vie Longue" avec des déchets radioactifs pendant des millénaires

Parmi les déchets qu'on cherche à nous mettre sous les pieds, on trouvera par exemple : de l'uranium-238 (demi-vie : 4,7 milliards d'années), du chlore-36 (demi-vie : 300 000 ans), du plutonium-239 (demi-vie : 24 390 ans) ou encore du radium 226 (demi-vie : 1600 ans). La "demi-vie" d'un élément est la durée au bout de laquelle il n'aura perdu que 50% de sa radioactivité !



Nos maires sont élus pour 6 ans et nos députés pour 5 ans. Aucun élu ne peut condamner ses administrés à vivre sur un territoire contaminé pour des centaines de générations.

"Faible Activité" mais toxicité élevée !

La Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) affirme que "Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique". Les éléments radioactifs ont également une forte toxicité chimique.



Or, les éléments radioactifs contenus dans ces déchets FA-VL que l'ANDRA cherche à enterrer dans notre sous-sol regagneront tôt ou tard l'eau et l'air. **Les déchets radifères produisent du radon-222, un gaz radioactif volatil et très nocif**, que l'on retrouverait inmanquablement dans les poumons des employés du site d'enfouissement et dans les nôtres.

Les déchets de graphite sont fortement contaminés en plutonium-239, un élément hautement radiotoxique car il se fixe facilement dans le corps humain. L'inhalation d'une dose de plutonium inférieure à 1 microgramme peut suffire à provoquer un cancer.

Déchets nucléaires, ni ici, ni ailleurs !

Diaporama-participatif présenté par l'**ASADR 67**